

Procès-verbal du 20 septembre 2018

Environ 50 parents étaient présents

Endroit : Académie de Roberval (Bibliothèque George Vanier)
Date : jeudi 20 septembre 2018
Heure : 20 h 00
Objet : Élection des parents du conseil d'établissement 2018-2019
Formation de l'organisme de participation des parents (OPP) 2018-2019

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h05. Un mot de bienvenue de la présidente du CÉ aux parents présents.

2. Mot du commissaire scolaire, M. Kenneth George

Monsieur Kenneth George, commissaire scolaire de Villeray était présent afin de fournir aux parents un petit bilan d'avancement du dossier des travaux à la bâtisse de l'Académie de Roberval.

Dans ce sens, les membres du CÉ avaient sollicité le MELS (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) et la CSDM (Commission scolaire de Montréal), via une lettre (voir annexe 1) à la fin de l'année scolaire 2017-2018 afin d'avoir des nouvelles au sujet de la reconstruction de Roberval. Le MELS avait accusé réception, mais n'avait pas donné suite. Le CÉ avait cependant reçu une réponse du commissaire scolaire, mandaté par la Présidente de la CSDM, madame Catherine Harel Bourdon (voir annexe 2).

Lors de l'assemblée générale, Monsieur Georges nous a fait un bilan des besoins scolaires dans notre quartier et en particulier des besoins pour notre académie. Tout d'abord il a expliqué que l'Académie serait entièrement reconstruite et non rénovée en raison de son état de délabrement. Puis il nous a informés sur les efforts que la CSDM fait afin d'activer le dossier de la reconstruction de l'Académie. Tout d'abord, la CSDM a redéposé une demande de budget (23 millions de dollars) pour la reconstruction de Roberval auprès du MELS, malgré son refus, au dernier vote des budgets (prochain vote au printemps). Puis, le commissaire nous a annoncé que la CSDM a décidé de lancer, sans attendre le vote du prochain budget par le MELS, le processus d'appel d'offres pour une firme d'architecture et une firme d'ingénieurs. Ce processus prend en moyenne 9 mois. Il espère ainsi que si le budget est voté au printemps, la CSDM serait prête à la construction, construction qui peut prendre de 12 à 18 mois. Le commissaire scolaire s'est aussi adressé aux quatre députés du quartier afin de les sensibiliser à l'importance de ce projet (voir annexe 3). Il a conclu en nous recommandant de suivre de près ce dossier qui est une nécessité pour le quartier.

Dès cet automne, un comité de suivi sera mis sur pied rassemblant des représentants du CÉ, de la direction de l'école et de la CSDM afin de rester proactif sur ce dossier.

Monsieur Georges répond aux questions de l'Assemblée.

3. Bilan de l'année 2017-2018

La présidente du CÉ a présenté la composition du CÉ 2017-2018 ainsi qu'un bilan des rencontres et des sujets traités durant l'année.

De façon générale, les membres du CÉ étaient satisfaits de leurs contributions et l'efficacité lors des rencontres et en dehors des rencontres, notamment par courriel.

Le CÉ 2017-2018 était composé de huit membres parents, de trois membres de l'école, de la direction de l'école et deux représentants.es des élèves. En tout, les membres se sont rencontrés sept fois (octobre, novembre, décembre, février, avril, mai et juin) et ont eu deux rencontres extraordinaires (délocalisation et critères d'admission).

La présidente du CÉ fait le bilan des dossiers importants traités cette année :

- Suivi du déménagement,
- Critères d'admission,
- Élaboration du calendrier scolaire, des journées couleurs,
- sorties éducatives,
- Voyage en chine,
- planification des rencontres avec les parents, horaires des classes,
- Etc.. à nommer svp

La présidente du CÉ 2017-2018 et la direction répondent aux questions de l'Assemblée.

4. Clarification des mandats et postes en élection pour le CÉ 2018- 2019

La présidente du CÉ dresse un portrait des postes en élection pour le CÉ 2018-2019. Le mandat de trois anciens membres continue, à savoir : Anabelle Caron, Naïma Bentayeb et Charles Sounan. Cinq postes sont vacants, dont un poste pour un an et quatre postes de 2 ans.

La présidente du CÉ décrit le rôle des membres du CÉ qui est très diversifié allant de simple information à l'approbation. L'approbation couvre des dossiers comme les sorties éducatives, les journées couleur, les voyages, temps alloué aux matières, budget de l'école, etc. Sur certains sujets, le CÉ est consulté pour avis et recommandations, notamment la planification des rencontres des parents, le processus de délocalisation et de déménagement, l'horaire des classes et journées

Commenté [1]: Efficacité de quoi?

pédagogiques, etc. Certains points à l'ordre du jour sont informatifs et portent principalement sur le quotidien et le fonctionnement de l'école.

La présidente du CÉ explique le mandat du CÉ et les exigences de participation.

5. Formation d'un organisme de participation des parents

La présidente du CÉ 2017-2018 explique que l'Académie n'a pas eu d'OPP depuis quatre ans. La présidente du CÉ et le Directeur de l'école expliquent le rôle et le mandat de parents d'un OPP et répondent aux questions des parents qui sont invités fortement à se joindre à l'une ou l'autre de ces deux entités.

6. Mise en candidature

La présidente du CÉ annonce l'ouverture de la période de mise en candidature et les règles. Le directeur de l'école agit en tant que secrétaire d'élection et monsieur Charles Sounan, parent membre du CÉ agira en tant que scrutateur.

Il y a 5 mises en candidature pour 5 postes à combler :

- 1- François Claveau (1 an)
- 2- Rachid Azzoun (2 ans)
- 3- Martin Vincent (2 ans)
- 4- Nathalie Dabin (2 ans) Je pensais avoir le poste de 1 an :(
- 5- Abdellah Naimi (2 ans)

Le nombre de candidatures correspond au nombre de postes vacants. Il n'y a donc pas de vote.

Les membres du CÉ 2018-2019 ont chacun.e eu quelques minutes pour se présenter devant l'Assemblée.

La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu début octobre. Le directeur de l'école confirmera la date et l'heure par courriel aux membres du CÉ.

7. Élection du représentant et du substitut au comité de parents

La présidente du CÉ invite monsieur Peter Petanovich, représentant au comité de parents pour l'année 2017-2018 à présenter le rôle et le mandat du représentant.

Monsieur Abdellah Naimi s'est porté volontaire pour jouer ce rôle avec la collaboration d'Anabelle Caron comme substitut au comité de parents.

8. Formation d'un organisme de participation des parents

L'Académie de Roberval comptera sur un OPP pour l'année 2018-2019, composé de 7 parents bénévoles. Les membres de l'OPP travailleront de façon autonome en collaboration avec le CÉ et la direction afin de planifier et organiser des projets pour les élèves :

- 1- Josée Malenfant
- 2- Chantal Chouinard
- 3- Noémie de Gilles

- 4- Christine Douville
- 5- Trudy Alvizuri
- 6- Pierre-Éric Leblanc
- 7- Mélanie Bellefeuille

9. Levée de l'assemblée

La présidente du CÉ, madame Bentayeb propose la levée de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 21h20.

Mme Naïma Bentayeb, prés. sortante

M. Jaziel Petrone, directeur